

Gestion de cabinet

<u>Public</u> : IDE libéral et salarié	<u>Pré requis</u> : Aucun	<u>Formateur</u> : Infirmier Diplômé d'Etat Libéral depuis plus de 10 ans, certifié de la Fédération Française de la Formation Professionnelle (CPFFP)	
<u>Format</u> : présentiel, visioconférence	<u>Durée</u> : 2 jours	<u>Tarif</u> : 580€	<u>Prise en charge</u> :
Accessible aux personnes en situation de handicap	<u>Date et lieu</u> : selon le calendrier de l'Infci	Déjeuner offert	<ul style="list-style-type: none"> FIF PL Autofinancement ouvrant droit à crédit d'impôt (formation des dirigeants)
<u>Délai d'accès</u> : Inscription possible jusqu'à 10 jours avant le début de la formation (délai plus court : nous contacter)			

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître tous les champs de l'exercice libéral infirmier dans le respect du cadre législatif, réglementaire et déontologique.
- Développer son activité libérale dans de bonnes conditions.
- Devenir acteur de son exercice libéral.
- Engager sa pratique professionnelle dans une démarche qualité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Alternance de théorie et de pratique centrées sur les attentes et la réalité de l'exercice professionnel (méthodes affirmative, expositive et démonstrative).
- Nombreux quizz, travaux en sous-groupes, jeux de rôles, mise en situation (méthode active).

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Pré-test : évaluation diagnostique des connaissances avant la formation
- Post-test : évaluation diagnostique des acquis à l'issue de la formation
- Évaluation à chaud : satisfaction du stagiaire de la session de formation
- Évaluation à distance : auto-évaluation du stagiaire sur son niveau d'acquisition de connaissances et de compétences.

PROGRAMME :

Matinée 1 :

- Accueil – Présentation et attentes – Retour pré test
- Connaître tous les champs de l'exercice IDEL
- Législation / déontologie
- Développer son activité libérale, zonage
- Organismes à affiliation obligatoires et recommandées : URSSAF, CARPIMKO, CFE, RCP, AGA, mutuelle, AVAT, prévoyance, retraite...

Après-midi 1 :

- Régimes fiscaux et gestion comptable
- Environnement libéral : locaux, véhicule, logiciel métier...
- Gestion et stockage
- Gestion des AES
- Traçabilité et pratique IDE (prescription IDE, MSS, RGPD...)

Matinée 2 :

- Devenir acteur de son exercice libéral
- Acteurs incontournables du système de santé français : Assurance Maladie, ARS, Ordre infirmiers, Syndicats représentatifs, URPS...
- Collaboration professionnelle : CPTS, HAD, SSIAD...

Après-midi 2 :

- Pratique professionnelle et démarche qualité : définitions et modalités
- Les contrats au sein du cabinet
- La formation continue
- La clôture d'activité libérale
- Retour de formation, tour de table